



Commune
de
MAZAMET

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Envoyé en préfecture le 15/12/2022
Reçu en préfecture le 15/12/2022
Publié le 16/12/2022
ID : 081-218101632-20221206-2022_DEL103-DE

Séance du 6 DECEMBRE 2022

2022 / 05 / 04

Le Conseil Municipal, convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Olivier FABRE, Maire.

Conseillers Municipaux

EN EXERCICE	: 33
PRESENTS	: 26
REPRESENTES	: 05
ABSENTS	: 02
VOTANTS	: 31

Date de Convocation : 30 Novembre 2022

Date d’Affichage : 30 Novembre 2022

Secrétaire de Séance : Fabienne CARAGUEL

Etaient présents :

FABRE Olivier, ROUQUETTE Françoise, AMALRIC André, MAUREL Agnès, PÉNÉLA Wilfried, ALBERT Corine, ASSÉMAT Christophe, LOUP Karine, BANCAL Philippe, BARENS Janine, ROQUES Christine, GORIN Serge, BERBESSOU Michel, MONNIER Laurent, CHABBERT Cécile, ARMERO Séverine, MARTIN Michel, ESTRABAUD Josiane, LAFONT Stéphanie, CÈNES Alexandre, ASSÉMAT Clothilde, CAUQUIL Fabrice, ORIVÈS Elizabeth, BRIANT Jean-Michel, ESTRABAUD Guy, CARAGUEL Fabienne.

Etaient absents représentés :

KERBORIOU-GUIRAUD Marie-José par Olivier FABRE
MARTY-MARINONE Evelyne par Françoise ROUQUETTE
CASTAGNÉ Chantal par Philippe BANCAL
IOUALALEN Valentin par André AMALRIC
BORIES Pascale par Christophe ASSEMAT

Etaient absents :

PUECH Benoît
CÈNES Frédéric

OBJET : Centre Multi-Accueil Jeanne Mazel et Centre Multi-Accueil de la Lauze : Approbation de la mise en place du nouveau règlement de fonctionnement et du projet d'établissement

Le Conseil Municipal,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 29 septembre 2021, approuvant le projet d'établissement ainsi que le règlement de fonctionnement du centre multi-accueil Jeanne MAZEL et du centre multi-accueil de la Lauze,

Vu l'avis favorable de la commission « *Finances – Intercommunalité – Ressources Humaines – Administration Générale* » du 30 novembre 2022,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

DECIDE, après en avoir délibéré,

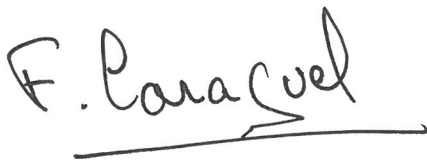
- d'approuver la mise en place du nouveau projet d'établissement et du nouveau règlement de fonctionnement de chacun des centres multi-accueil, ci-après annexés.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance,

Le Maire,



Fabienne CARAGUEL



Olivier FABRE

*Acte télétransmis en Sous-Préfecture
Et certifié exécutoire le*